

Dimanche, 26 avril 2020

VOISINAGE : Eurodistrict Région Freiburg/Centre et sud Alsace

Une coopération plus intense



De gauche à droite : Hanno Hurth, président de l'Eurodistrict et Gérard Hug, vice-président se félicitent de cette nouvelle avancée dans la coopération transfrontalière. Photo DNA/B. FRITSCH

L'Eurodistrict Région Freiburg/Centre et sud Alsace est devenu, le 14 avril, une structure officielle de coopération franco-allemande, capable de porter des projets pour 1,2 million d'habitants. Une belle avancée.

La préfète de la Région Grand Est, Josiane Chevalier, a entériné, ce jour-là, officiellement la création du Groupement européen de coopération territoriale (GECT) Eurodistrict Région Freiburg/Centre et sud Alsace. Doté de cette forme juridique, l'eurodistrict, qui existait de manière informelle depuis 2006, peut à présent mobiliser des financements et se doter de personnel. L'objectif est de mettre en oeuvre des projets transfrontaliers dans les domaines de la mobilité, du marché de l'emploi, des rencontres d'élèves et de citoyens, du sport et de la culture, des soins médicaux, de l'énergie et du tourisme pour les citoyennes et citoyens du territoire.

Le périmètre de l'Eurodistrict s'étend, de Sélestat à Mulhouse côté français et recouvre la Région Freiburg côté allemand, sur 5 200 km² et 344 communes au coeur de l'Europe. Il regroupe 1,2 million de personnes réparties pour moitié de chaque côté du

Rhin. La structure juridique d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) permet aux deux départements et à la Région Grand Est de faire partie des membres du côté français.

Parmi les collectivités membres : côté allemand, la ville de Freiburg, le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald et le Landkreis Emmendingen, côté français, le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Sélestat-Alsace centrale, le PETR du Pays Rhin Vignoble-Grand Ballon, la Communauté d'agglomération Colmar Agglomération, la Communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération, le département du Haut-Rhin, le département du Bas-Rhin et la Région Grand Est.

« La crise du coronavirus montre distinctement que nous sommes dépendants les uns des autres »

Hanno Hurth, chef de district du Landkreis Emmendingen et président depuis bientôt trois ans de l'Eurodistrict a remercié « toutes les parties prenantes pour leur contribution ayant abouti à cette nouvelle entité de coopération territoriale. Avec ce nouveau départ pour notre Eurodistrict, nous souhaitons intensifier la coopération transfrontalière entre les habitants, les associations et les institutions. Alors qu'en France a eu lieu une réforme territoriale, que le calendrier des fonds européens INTERREG est à un tournant, que le Traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle a renforcé les eurodistricts, il était temps de consolider et rendre plus opérationnel notre Eurodistrict. En cette période, la crise du coronavirus montre distinctement que nous sommes dépendants les uns des autres dans la zone frontalière et que nous pouvons nous soutenir mutuellement. »

« La nouvelle forme juridique nous permet de mettre en place une administration avec du personnel et d'élaborer un budget », poursuit Gérard Hug, président de la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach et vice-président français de l'Eurodistrict. Dans ces conditions, à l'avenir nous pouvons solliciter des subventions européennes et coopérer à des projets plus importants. Nous supprimons également la zone blanche sur la carte des eurodistricts du nord au sud du Rhin supérieur et nous réjouissons des possibilités de coopération avec nos voisins et amis de l'autre côté du Rhin. »

La structure sera installée au nouveau centre culturel franco-allemand Art'Rhena

L'Eurodistrict Région Freiburg/Centre et sud Alsace installera son bureau au nouveau centre culturel franco-allemand Art'Rhena de la Communauté de communes Pays Rhin-Brisach sur l'île du Rhin à proximité de Breisach. Le recrutement de personnel pour l'administration de la structure est envisagé en milieu d'année.

Les collectivités membres s'étaient concertées pour l'élaboration des statuts et de la constitution constitutive avant de les soumettre au Regierungspräsidium Freiburg et ensuite à la préfecture de Région Grand Est pour la validation juridique. Cette étape administrative étant franchie, place désormais à un mode de coopération transfrontalière plus intense dont l'utilité a été largement démontrée ces dernières semaines.